

REGLEMENT SPORTIF 2020**AVENANT N° 2**

Par le présent avenant, édité suite aux incidences à l'épidémie de Coronavirus, les points suivants du Règlement sportif du Clio R3T Alps Trophy 2020, sont modifiés comme suit dès publication du présent :

ARTICLE 4 : CALENDRIER

Le calendrier 2020 du CLIO R3T ALPS TROPHY compte quatre manches. Elles sont les suivantes :

- 3 – 5 septembre 2020 – Rallye Mont-Blanc Morzine - France
- 16 – 18 octobre 2020 – Rallye Antibes Côte d'Azur - France
- 13 – 14 novembre 2020 – Rallye Monts et Coteaux - France
- 11 – 13 décembre 2020 – Rallye hivernal du Dévoluy - France

Dans le cas où un ou plusieurs rallyes inscrits au calendrier n'étaient pas organisés ou annulés, BZ Consult Sàrl étudiera une solution de remplacement pour modifier le calendrier du CLIO R3T ALPS TROPHY. Cette décision sera soumise à l'approbation des instances sportives compétentes. Quelle que soit la solution retenue, BZ Consult Sàrl ne versera pas d'indemnités aux concurrents.

Ainsi fait à Sion / Suisse, le 21 août 2020

L'organisateur-promoteur
BZ Consult Sàrl



BZ Consult Sàrl
Brice Zufferey
Administrateur
1951 Sion

